



**Badge d'accès aux déchèteries de  
la Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge**

Réf : BL/OM

Objet : Badge d'accès en déchèterie

Madame, Monsieur,

La Communauté des Communes de la Haute-Saintonge détient la compétence collecte et traitement des déchets ménagers. A ce titre et afin d'optimiser ce service réservé aux administrés de la Haute-Saintonge, un badge va être envoyé à chaque foyer pour permettre l'accès à la déchèterie. Sans ce badge personnel, l'accès à la déchèterie vous sera refusé. Le prêt du badge à un autre usager extérieur à votre foyer est interdit.

La date effective du contrôle de badges sera affichée sur le portail de la déchèterie et sera consultable sur le site internet [www.haute-saintonge.org/cadre-de-vie/dechets/decheteries](http://www.haute-saintonge.org/cadre-de-vie/dechets/decheteries).

Pour pouvoir bénéficier de votre badge, vous trouverez joint à ce courrier :

La demande de badge à compléter et à nous retourner accompagnée d'un justificatif de domicile (électricité, eau) de moins de trois mois soit :

- Par mail : [service-om@haute-saintonge.org](mailto:service-om@haute-saintonge.org)
- Par courrier : **Communauté des Communes de la Haute-Saintonge**  
**Service Gestion des déchets**  
**7, rue Taillefer**  
**17500 Jonzac**
  
- A déposer en déchèterie

Pour toutes questions vous pouvez contacter le service de gestion des déchets au 05 46 48 78 34 ou par mail [service-om@haute-saintonge.org](mailto:service-om@haute-saintonge.org)

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Jean-Michel Rapiteau,  
1<sup>er</sup> Vice-Président